



SE TAIRE,  
C'ÉTAIT HIER.  
**MAINTENANT  
ON PARLE!**

## Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

- ▶ Pendant longtemps, les langues minoritaires ne pouvaient être utilisées qu'en famille.
- ▶ Aujourd'hui, la Charte oblige les autorités de veiller à ce que notre langue soit à nouveau utilisée dans tous les domaines de la vie publique.
- ▶ Vous pouvez aussi utiliser notre langue auprès des autorités, dans les magasins, les hôpitaux ou pour des noms de lieux et patronymes.
- ▶ **Prenez la parole!**

[coe.int/minlang](http://coe.int/minlang)